



**Assemblée générale**

Distr.  
GENERALE

A/40/50  
15 février 1985  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Quarantième session

LISTE PRELIMINAIRE DES QUESTIONS A INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE  
DE LA QUARANTIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Note du Secrétaire général

1. Le présent document a été établi conformément à la recommandation du Comité spécial pour la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée générale, telle qu'elle figure au paragraphe 17 a) de l'annexe II à la résolution 2837 (XXVI) de l'Assemblée, en date du 17 décembre 1971.

2. Les documents suivants, relatifs à l'ordre du jour de la quarantième session de l'Assemblée générale 1/, paraîtront aux dates ci-après :

Liste préliminaire annotée .....	15 juin
Ordre du jour provisoire <u>2/</u> .....	19 juillet
Liste supplémentaire .....	23 août
Mémoire présenté par le Secrétaire général au Bureau .....	13 septembre

3. La quarantième session s'ouvrira au Siège de l'Organisation des Nations Unies le mardi 17 septembre 1985, à 15 heures.

---

1/ L'ordre du jour de la trente-neuvième session a paru sous la cote A/39/251 et Add.1. La liste des résolutions et décisions adoptées au cours de la trente-neuvième session paraîtra sous la cote A/INF/39/7. Le texte des résolutions est publié séparément, sous forme miméographiée, dans la série A/RES/39/--; le texte des décisions figurera dans la section X du document A/INF/39/7.

2/ L'ordre du jour provisoire tiendra compte des résolutions et décisions que l'Assemblée générale pourrait encore adopter lors de sa trente-neuvième session.

1. Ouverture de la session par le chef de la délégation zambienne (article 30 du règlement intérieur).
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation (article 62).
3. Pouvoirs des représentants à la quarantième session de l'Assemblée générale (article 28) :
  - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs (décision 39/301 du 18 septembre 1984);
  - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs (résolutions 39/3 A du 17 octobre 1984 et 39/3 B du 17 décembre 1984).
4. Election du Président de l'Assemblée générale (article 31; décision 39/302 du 18 septembre 1984).
5. Election des bureaux des grandes commissions (article 31; décision 39/303 du 18 septembre 1984).
6. Election des vice-présidents de l'Assemblée générale (article 31; décision 39/304 du 18 septembre 1984).
7. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies (article 49; décision 39/405 du 8 novembre 1984).
8. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux : rapports du Bureau (article 21; décisions 39/401 du 21 septembre 1984 et 39/402 des 21 septembre et 8 octobre 1984).
9. Débat général.
10. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (articles 13 a) et 48; décision 39/413 du 11 décembre 1984).
11. Rapport du Conseil de sécurité (article 13 b); décision 39/456 du 18 décembre 1984) 3/.
12. Rapport du Conseil économique et social (article 13 b); résolutions 35/18 du 10 novembre 1980, 36/151 du 16 décembre 1981, 38/93 du 16 décembre 1983, 38/146 du 19 décembre 1983, 38/198 du 20 décembre 1983, 39/102 à 39/121 du 14 décembre 1984, 39/165 et 39/208 du 17 décembre 1984 et 39/223 à 39/230 du 18 décembre 1984 et décisions 39/442 à 39/445, 39/449, 39/453 et 39/456 du 18 décembre 1984) 3/ :

---

3/ Ce point reste inscrit à l'ordre du jour de la trente-neuvième session (voir décision 39/456).

- a) Rapport du Conseil;
  - b) Rapports du Secrétaire général (résolutions 35/18, 36/151, 38/93, 38/198, 39/102, 39/103, 39/105, 39/106, 39/108, 39/112 à 39/114, 39/165, 39/208, 39/223, 39/224, 39/228 et 39/230 et décision 39/442);
  - c) Rapports du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (résolutions 39/104, 39/107 et 39/109).
13. Rapport de la Cour internationale de Justice (article 13 b); décision 39/414 du 11 décembre 1984).
14. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (résolution 39/12 du 13 novembre 1984).
15. Elections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux :
- a) Election de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité (article 142; décision 39/323 des 22 octobre et 18 décembre 1984);
  - b) Election de dix-huit membres du Conseil économique et social (article 145; décision 39/306 du 22 octobre 1984);
16. Elections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections :
- a) Election de quinze membres du Conseil du développement industriel (décision 39/309 du 10 décembre 1984);
  - b) Election de dix-neuf membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (décision 39/310 du 10 décembre 1984);
  - c) Election de douze membres du Conseil mondial de l'alimentation (décision 39/311 du 10 décembre 1984);
  - d) Election de sept membres du Comité du programme et de la coordination (décision 39/312 du 10 décembre 1984);
  - e) Election des membres du Conseil des gouverneurs du Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral (décision 39/313 du 10 décembre 1984);
  - f) Election de dix-neuf membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (décision 37/308 du 15 novembre 1982);
  - g) Election du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (décision 37/319 du 18 décembre 1982).

17. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations :
- a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (article 155; décisions 39/317 du 13 décembre 1984);
  - b) Nomination de membres du Comité des contributions (article 158; décision 39/318 du 13 décembre 1984);
  - c) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes (décision 39/319 du 13 décembre 1984);
  - d) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements (décision 39/320 du 13 décembre 1984);
  - e) Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies (décision 39/321 du 13 décembre 1984);
  - f) Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale (décision 39/322 du 13 décembre 1984);
  - g) Nomination de membres et de membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies (décision 37/318 du 17 décembre 1982);
  - h) Nomination des membres du Comité consultatif du Fonds des contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme (décision 37/326 du 21 décembre 1982);
  - i) Confirmation de la nomination du Directeur exécutif du Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral (décision 39/316 du 10 décembre 1984);
  - j) Nomination du Commissaire des Nations Unies pour la Namibie (décision 39/325 du 18 décembre 1984);
  - k) Confirmation de la nomination du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (décision 39/324 du 18 décembre 1984) 4/.

---

4/ Ce sous-point reste inscrit à l'ordre du jour de la trente-neuvième session (voir décision 39/456). Son inscription à l'ordre du jour provisoire de la quarantième session est subordonnée à toute nouvelle décision que l'Assemblée générale pourrait prendre à sa trente-neuvième session.

18. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (résolutions 39/6 du 1er novembre 1984, 39/30 à 39/45 du 5 décembre 1984, 39/50 A à E du 12 décembre 1984 et 39/91 à 39/93 du 14 décembre 1984 et décisions 39/402 du 21 septembre 1984, 39/404 du 31 octobre 1984, 39/408 à 39/412 du 5 décembre 1984 et 39/420 du 14 décembre 1984) :
  - a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
  - b) Rapport du Secrétaire général (résolution 39/40).
19. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies (article 136; résolution 39/1 du 21 septembre 1984).
20. Retour ou restitution de biens culturels à leur pays d'origine : rapport du Secrétaire général (résolution 38/34 du 25 novembre 1983).
21. La situation en Amérique centrale : menaces contre la paix et la sécurité internationales et initiatives de paix (résolution 39/4 du 26 octobre 1984 et décision 39/456 du 18 décembre 1984) 4/.
22. La situation au Kampuchea : rapport du Secrétaire général (résolution 39/5 du 30 octobre 1984).
23. Question des îles Falkland (Malvinas) (résolution 39/6 du 1er novembre 1984 et décision 39/404 du 31 octobre 1984) : rapport du Secrétaire général (résolution 39/6).
24. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique : rapport du Secrétaire général (résolution 39/7 du 8 novembre 1984).
25. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine : rapport du Secrétaire général (résolution 39/8 du 8 novembre 1984).
26. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des Etats arabes : rapport du Secrétaire général (résolution 39/9 du 8 novembre 1984).
27. Année internationale de la paix : rapport du Secrétaire général (résolution 39/10 du 8 novembre 1984).
28. La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales : rapport du Secrétaire général (résolution 39/13 du 15 novembre 1984).

29. Agression armée israélienne contre les installations nucléaires iraqiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales : rapport du Secrétaire général (résolution 39/14 du 16 novembre 1984).
30. Situation économique critique en Afrique : rapport du Secrétaire général (résolution 39/29 du 3 décembre 1984).
31. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Comité consultatif juridique afro-asiatique : rapport du Secrétaire général (résolution 39/47 du 10 décembre 1984).
32. Question de l'île comorienne de Mayotte : rapport du Secrétaire général (résolution 39/48 du 11 décembre 1984).
33. Question de Palestine (résolutions 39/49 A à D du 11 décembre 1984) :
  - a) Rapport du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien;
  - b) Rapport du Secrétaire général (résolution 39/49 D).
34. Question de Namibie (résolutions 39/50 A à E du 12 décembre 1984) :
  - a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
  - b) Rapport du Conseil des Nations Unies pour la Namibie;
  - c) Rapports du Secrétaire général (résolutions 39/50 A et B).
35. Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain (résolutions 39/2 du 28 septembre 1984 et 39/72 A à G du 13 décembre 1984 et décision 39/407 du 20 novembre 1984) :
  - a) Rapport du Comité spécial contre l'apartheid;
  - b) Rapport du Comité spécial pour l'élaboration d'une convention internationale contre l'apartheid dans les sports (résolution 39/72 D).
36. Droit de la mer : rapport du Secrétaire général (résolution 39/73 du 13 décembre 1984).

37. Conférence des Nations Unies pour la promotion de la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire : rapport du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies pour la promotion de la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (résolution 39/74 du 13 décembre 1984).
38. La situation au Moyen-Orient : rapports du Secrétaire général (résolutions 39/146 A à C du 14 décembre 1984).
39. Célébration du quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies en 1985 : rapport du Comité préparatoire du quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies (résolutions 39/161 A et B et décision 39/425 du 17 décembre 1984).
40. Question de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est (décision 39/406 du 16 novembre 1984).
41. Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement (décision 39/454 du 18 décembre 1984) 4/.
42. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres (décision 39/455 du 18 décembre 1984).
43. Célébration du cinquantième centenaire de la découverte de l'Amérique (décision 39/456 du 18 décembre 1984) 4/.
44. Question de Chypre : rapport du Secrétaire général (décision 39/456 du 18 décembre 1984) 4/.
45. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies (décision 39/456 du 18 décembre 1984) 4/.
46. Conséquences de la prolongation du conflit armé entre l'Iran et l'Iraq (décision 39/456 du 18 décembre 1984) 4/.
47. Célébration du cent-cinquantième anniversaire de l'émancipation des esclaves de l'Empire britannique (décision 39/456 du 18 décembre 1984) 4/.
48. Conséquences économiques et sociales de la course aux armements et ses effets profondément nuisibles sur la paix et la sécurité dans le monde (résolution 37/70 du 19 décembre 1982).
49. Application de la résolution 39/51 de l'Assemblée générale relative à la signature et à la ratification du Protocole additionnel I au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco) (résolution 39/51 du 12 décembre 1984).

50. Cessation de toutes les explosions expérimentales d'armes nucléaires : rapport de la Conférence du désarmement (résolution 39/52 du 12 décembre 1984).
51. Nécessité urgente de conclure un traité d'interdiction complète des essais nucléaires : rapport de la Conférence du désarmement (résolution 39/53 du 12 décembre 1984).
52. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient : rapport du Secrétaire général (résolution 39/54 du 12 décembre 1984).
53. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud : rapport du Secrétaire général (résolution 39/55 du 12 décembre 1984).
54. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination : rapport du Secrétaire général (résolution 39/56 du 12 décembre 1984).
55. Conclusion d'une convention internationale sur le renforcement de la sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'utilisation ou la menace de l'utilisation des armes nucléaires : rapport de la Conférence du désarmement (résolution 39/57 du 12 décembre 1984).
56. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'utilisation ou la menace de l'utilisation des armes nucléaires : rapport de la Conférence du désarmement (résolution 39/58 du 12 décembre 1984).
57. Prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique : rapport de la Conférence du désarmement (résolution 39/59 du 12 décembre 1984).
58. Application de la résolution 39/60 de l'Assemblée générale relative à la cessation immédiate et à l'interdiction des essais d'armes nucléaires : rapport de la Conférence du désarmement (résolution 39/60 du 12 décembre 1984).
59. Application de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique (résolutions 39/61 A et B du 12 décembre 1984) :
  - a) Rapport de la Commission du désarmement (résolution 39/61 B);
  - b) Rapport du Secrétaire général (résolution 39/61 B).
60. Interdiction de la mise au point et de la fabrication de nouveaux types d'armes de destruction massive et de nouveaux systèmes de telles armes : rapport de la Conférence du désarmement (résolution 39/62 du 12 décembre 1984).



61. Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolutions 39/63 A à K du 12 décembre 1984) :
- a) Campagne mondiale pour le désarmement : rapport du Secrétaire général (résolutions 39/63 A, D et J);
  - b) Programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement : rapport du Secrétaire général (résolution 39/63 B);
  - c) Application de la résolution 39/63 C de l'Assemblée générale relative au gel des armements nucléaires (résolution 39/63 C);
  - d) Examen des principes directeurs pour l'élaboration de mesures propres à accroître la confiance (résolution 39/63 E);
  - e) Gel des armements nucléaires (résolution 39/63 G);
  - f) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires : rapport de la Conférence du désarmement (résolution 39/63 H);
  - g) Troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement (résolution 39/63 I);
  - h) Désarmement et sécurité internationale : rapport du Secrétaire général (résolution 39/63 K).
62. Réduction des budgets militaires (résolutions 39/64 A et B du 12 décembre 1984) :
- a) Rapport de la Commission du désarmement (résolution 39/64 A);
  - b) Rapport du Secrétaire général (résolution 39/64 B).
63. Armes chimiques et bactériologiques (biologiques) (résolutions 39/65 A à L du 12 décembre 1984) : Rapport de la Conférence du désarmement (résolutions 39/65 A à C).
64. Armement nucléaire israélien : rapport de l'Institut de recherche des Nations Unies sur le désarmement (résolution 39/147 du 17 décembre 1984).
65. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire (résolutions 36/92 H du 9 décembre 1981 et 39/148 A à R et décision 39/423 du 17 décembre 1984) :
- a) Rapport de la Commission du désarmement (résolution 39/148 R);
  - b) Rapport de la Conférence du désarmement (résolution 39/148 N);
  - c) Etat des accords multilatéraux dans le domaine du désarmement : rapport du Secrétaire général (résolution 36/92 H);

- d) Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire : rapport de la Conférence du désarmement (résolution 39/148 C);
  - e) Non-utilisation des armes nucléaires et prévention d'une guerre nucléaire : rapport de la Conférence du désarmement (résolution 39/148 D);
  - f) Interdiction de l'arme nucléaire à neutrons : rapport de la Conférence du désarmement (résolution 39/148 E);
  - g) Prévention d'une guerre nucléaire :
    - i) Rapport de la Conférence du désarmement (résolution 39/148 N);
    - ii) Rapport du Secrétaire général (résolutions 39/148 F et P);
  - h) Négociations bilatérales relatives aux armes nucléaires (résolution 39/148 G);
  - i) Institut de recherche des Nations Unies sur le désarmement : rapport du Directeur de l'Institut (résolution 39/148 H);
  - j) Programme global de désarmement : rapport de la Conférence du désarmement (résolution 39/148 I);
  - k) Semaine du désarmement : rapport du Secrétaire général (résolution 38/148 J);
  - l) Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire : rapport de la Conférence du désarmement (résolution 39/148 K);
  - m) Application des recommandations et décisions de la dixième session extraordinaire (résolution 39/148 O);
    - i) Rapport de la Commission du désarmement;
    - ii) Rapport de la Conférence du désarmement;
  - n) Examen et évaluation de l'application de la Déclaration faisant des années 80 la deuxième Décennie du désarmement : rapport de la Commission du désarmement (résolution 39/148 Q).
66. Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix : rapport du Comité spécial de l'océan Indien : rapport de la Commission du désarmement (résolution 39/149 du 17 décembre 1984).
67. Conférence mondiale du désarmement : rapport du Comité ad hoc pour la Conférence mondiale du désarmement (résolution 39/150 du 17 décembre 1984).

68. Désarmement général et complet (résolutions 38/188 B, G et H du 20 décembre 1983 et 39/151 A à J du 17 décembre 1984) :
- a) Nouvelles mesures dans le domaine du désarmement pour éviter une course aux armements sur le fond des mers et des océans ainsi que dans leur sous-sol : rapport de la Conférence du désarmement (résolution 38/188 B);
  - b) Etude sur la course aux armements navals : rapport du Secrétaire général (résolution 38/188 G);
  - c) Etude des conceptions de la sécurité : rapport du Secrétaire général (résolution 38/188 H);
  - d) Etude de la question des zones exemptes d'armes nucléaires sous tous ses aspects : rapport du Secrétaire général (résolution 39/151 B);
  - e) Etude du désarmement en ce qui concerne les armes classiques : rapport du Secrétaire général (résolution 39/151 C);
  - f) Recherche-développement à des fins militaires : rapport du Secrétaire général (résolution 39/151 F);
  - g) Examen du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement : rapport de la Commission du désarmement (résolution 39/151 G);
  - h) Interdiction de la production de matières fissiles à des fins d'armements : rapport de la Conférence du désarmement (résolution 39/151 H);
  - i) Limitation de la course aux armements navals : limitation et réduction des armements navals et application aux mers et aux océans de mesures propres à accroître la confiance : rapport de la Conférence du désarmement (résolution 39/151 I);
  - j) Interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'utilisation d'armes radiologiques : rapport de la Conférence du désarmement (résolution 39/151 J).
69. Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement : rapport du Comité préparatoire de la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement (résolution 39/160 et décision 39/424 du 17 décembre 1984).
70. Question de l'Antarctique (résolution 39/152 du 17 décembre 1984).
71. Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée : rapport du Secrétaire général (résolution 39/153 du 17 décembre 1984).

72. Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale (résolutions 39/154 à 39/157 du 17 décembre 1984) :
- a) Rapport du Conseil de sécurité (résolution 39/156);
  - b) Rapports du Secrétaire général (résolutions 39/154 et 39/155).
73. Application des dispositions de sécurité collective de la Charte des Nations Unies pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales : rapport du Comité spécial de l'application des dispositions de sécurité collective de la Charte des Nations Unies (résolution 39/158 du 17 décembre 1984).
74. Effets des rayonnements ionisants : rapport du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants (résolution 39/94 du 14 décembre 1984).
75. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés (résolutions 39/95 A à H du 14 décembre 1984) : rapports du Secrétaire général (résolutions 39/95 A, D, E, F, G et H).
76. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (résolution 39/96 du 14 décembre 1984) :
- a) Rapport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique;
  - b) Application des recommandations de la deuxième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique : rapport du Secrétaire général.
77. Etude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects : rapport du Comité spécial des opérations de maintien de la paix (résolution 39/97 du 14 décembre 1984).
78. Questions relatives à l'information (résolutions 39/98 A et B du 14 décembre 1984) :
- a) Rapport du Comité de l'information;
  - b) Rapport du Secrétaire général (résolution 39/98 A);
  - c) Rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (résolution 39/98 B).
79. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (résolutions 39/99 A à K du 14 décembre 1984) :
- a) Rapport du Commissaire général;

- b) Rapport du Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (résolution 39/99 B);
  - c) Rapport de la Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine (résolution 39/99 A);
  - d) Rapports du Secrétaire général (résolutions 39/99 D, E, F, G, H, I, J et K).
80. Coopération internationale en vue d'éviter de nouveaux courants de réfugiés : rapport du Secrétaire général (résolution 39/100 du 14 décembre 1984).
81. Décision d'Israël de construire un canal reliant la mer Méditerranée à la mer Morte : rapport du Secrétaire général (résolution 39/101 du 14 décembre 1984).
82. Question des îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India (décision 39/421 du 14 décembre 1984).
83. Question de la composition des organes pertinents de l'Organisation des Nations Unies (décision 39/422 du 14 décembre 1984).
84. Développement et coopération économique internationale 5/ :
- a) Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement (résolutions 39/162 et décision 39/427 du 17 décembre 1984) : rapport du Comité chargé d'examiner et d'évaluer l'application de la Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement (résolution 39/162);

---

5/ Au titre de ce point, l'Assemblée générale sera également saisie des documents suivants :

- i) Rapport du Secrétaire général établi conformément à la résolution 39/218 de l'Assemblée générale;
- ii) Rapport du Conseil du développement industriel;
- iii) Rapport du Conseil mondial de l'alimentation.

- b) Examen de l'application de la Charte des droits et devoirs économiques des Etats : rapport du Comité spécial chargé d'examiner l'application de la Charte des droits et devoirs économiques des Etats (résolution 39/163 du 17 décembre 1984);
- c) Commerce et développement (résolutions 39/209 à 39/214 et décisions 39/432 à 39/434 du 18 décembre 1984) :
  - i) Rapport du Conseil du commerce et du développement;
  - ii) Rapport du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (résolution 39/209);
  - iii) Rapports du Secrétaire général (résolutions 39/210 et 39/211);
- d) Science et technique au service du développement : rapport du Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement (résolution 39/164 et décision 39/428 du 17 décembre 1984);
- e) Coopération économique et technique entre pays en développement (résolutions 39/215 et 39/216 et décision 39/435 du 18 décembre 1984) :
  - i) Rapport du Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement;
  - ii) Rapports du Secrétaire général (résolutions 39/215 et 39/216);
- f) Environnement (résolutions 39/167 à 39/168 A et B et décision 39/429 du 17 décembre 1984);
  - i) Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
  - ii) Rapport du Secrétaire général (résolution 39/167);
- g) Etablissements humains (résolutions 39/169, 39/170 A et B et 39/171 du 17 décembre 1984) :
  - i) Rapport de la Commission des établissements humains;
  - ii) Rapports du Secrétaire général (résolutions 39/169 et 39/170 B);
- h) Année internationale du logement des sans-abri : rapport du Secrétaire général (résolution 39/171 du 17 décembre 1984);
- i) Participation effective et intégration des femmes au développement : rapport du Secrétaire général (résolution 39/172 du 17 décembre 1984);

- j) Application du nouveau Programme substantiel d'action pour les années 1980 en faveur des pays les moins avancés : rapport du Secrétaire général (résolution 39/174 du 17 décembre 1984);
  - k) Nouvel ordre humain international : aspects moraux du développement : rapport du Secrétaire général (résolution 38/170 du 19 décembre 1983);
  - l) Tendances à long terme du développement économique : rapport du Secrétaire général (résolution 37/249 du 21 décembre 1982);
  - m) Mesures immédiates en faveur des pays en développement : rapport du Secrétaire général (résolution 39/176 du 17 décembre 1984);
  - n) Sources d'énergie nouvelles et renouvelables : rapport du Secrétaire général (résolution 39/173 du 17 décembre 1984);
  - o) Mise en valeur des ressources énergétiques des pays en développement : rapport du Secrétaire général (résolution 39/176 du 17 décembre 1984).
85. Activités opérationnelles pour le développement :
- a) Activités opérationnelles du système des Nations Unies : rapport du Secrétaire général (résolution 39/220 du 18 décembre 1984);
  - b) Programme des Nations Unies pour le développement;
  - c) Fonds d'équipement des Nations Unies;
  - d) Programme des Volontaires des Nations Unies (résolution 38/173 du 19 décembre 1983);
  - e) Activités de coopération technique de l'Organisation des Nations Unies : rapports du Secrétaire général (résolution 39/219 et décision 39/441 du 18 décembre 1984);
  - f) Liquidation du Fonds d'affectation spéciale pour l'Opération d'urgence des Nations Unies et allocation des soldes restants : rapport du Secrétaire général (résolution 38/201 du 20 décembre 1983) 4/.
86. Formation et recherche : Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (résolutions 39/177 et 39/178 du 17 décembre 1984) : rapport du Secrétaire général (résolution 39/177).
87. Assistance économique spéciale et secours en cas de catastrophe : programmes spéciaux d'assistance économique (résolutions 38/203 et 38/221 du 20 décembre 1983 et 39/180 à 39/205 du 17 décembre 1984 et décision 39/431 du 17 décembre 1984) : rapports du Secrétaire général (résolutions 38/203, 38/221, 39/180 à 39/200 et 39/202 à 39/205).

88. Application du Programme d'action pour la deuxième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale : rapports du Secrétaire général (résolution 39/16 du 23 novembre 1984).
89. Année internationale de la jeunesse : participation, développement, paix (résolutions 39/22 et 39/23 du 23 novembre 1984 : rapport du Secrétaire général (résolution 39/22).
90. La situation sociale dans le monde : participation populaire sous ses diverses formes, facteur important de développement et de la réalisation intégrale de tous les droits de l'homme : rapport du Secrétaire général (résolution 38/24 du 22 novembre 1983).
91. Expérience des pays quant à la réalisation de transformations sociales et économiques de grande portée aux fins du progrès social : rapport du Secrétaire général (résolution 38/25 du 22 novembre 1983).
92. Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix (résolutions 38/107 du 16 décembre 1983 et 39/123 à 39/129 du 14 décembre 1984) :
  - a) Application du Programme d'action pour la seconde moitié de la Décennie des Nations Unies pour la femme : rapport du Secrétaire général (résolution 39/126);
  - b) Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme (résolutions 39/124 et 39/129);
  - c) Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme : rapport du Secrétaire général (résolutions 39/125 et 39/127);
  - d) Prévention de la prostitution (résolution 38/107).
93. Importance, pour la garantie et l'observation effectives des droits de l'homme, de la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination et de l'octroi rapide de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (résolutions 39/17 et 39/18 du 23 novembre 1984) : rapport du Secrétaire général.
94. Elimination de toutes les formes de discrimination raciale (résolutions 39/19 à 39/21 du 23 novembre 1984) :
  - a) Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale;
  - b) Etat de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale : rapport du Secrétaire général (résolution 39/20);
  - c) Etat de la Convention international sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid : rapport du Secrétaire général (résolution 39/19).



95. Politique et programmes relatifs à la jeunesse : rapport du Secrétaire général (résolution 39/24 du 23 novembre 1984).
96. Question du vieillissement : rapport du Secrétaire général (résolution 39/25 du 23 novembre 1984).
97. Mise en oeuvre du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées et de la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées : rapport du Secrétaire général (résolution 39/26 du 23 novembre 1984).
98. Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme : rapport du Secrétaire général (résolution 39/122 du 14 décembre 1984).
99. Elimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (résolution 39/130 du 14 décembre 1984) :
  - a) Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes;
  - b) Etat de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes : rapport du Secrétaire général.
100. Elimination de toutes les formes d'intolérance religieuse : rapport du Secrétaire général (résolution 39/131 du 14 décembre 1984).
101. Droits de l'homme et progrès de la science et de la technique (résolutions 38/111 du 16 décembre 1983 et 39/132 à 39/134 du 14 décembre 1984).
102. Question d'une convention relative aux droits de l'enfant (résolution 39/135 du 14 décembre 1984).
103. Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (résolutions 39/136 à 39/138 du 14 décembre 1984) :
  - a) Rapport du Comité des droits de l'homme;
  - b) Etat du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques : rapport du Secrétaire général (résolution 39/136);
  - c) Obligation de présenter des rapports qui incombe aux Etats parties aux conventions des Nations Unies relatives aux droits de l'homme : rapport du Secrétaire général (résolution 39/138).

104. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (résolutions 39/139 et 39/140 du 14 décembre 1984) :
  - a) Rapport du Haut Commissaire;
  - b) Assistance aux réfugiés en Afrique : rapport du Secrétaire général (résolution 39/139).
105. Campagne internationale contre le trafic des drogues (résolutions 39/141 à 39/143 du 14 décembre 1984) : rapports du Secrétaire général (résolutions 39/141 et 39/143).
106. Autres méthodes et moyens qui s'offrent dans le cadre des organismes des Nations Unies pour mieux assurer la jouissance effective des droits de l'homme et des libertés fondamentales (résolutions 36/133 du 14 décembre 1981 et 39/144 et 39/145 du 14 décembre 1984) : rapports du Secrétaire général (résolutions 36/133 et 39/145).
107. Nouvel ordre humanitaire international : rapport du Secrétaire général (résolution 38/125 du 16 décembre 1983).
108. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (résolution 39/41 du 5 décembre 1984) :
  - a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
  - b) Rapport du Secrétaire général.
109. Activités des intérêts étrangers, économiques et autres, qui font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux en Namibie et dans tous les autres territoires se trouvant sous domination coloniale, et aux efforts tendant à éliminer le colonialisme, l'apartheid et la discrimination raciale en Afrique australe : rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (résolution 39/42 et décision 39/412 du 5 décembre 1984).
110. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (résolution 39/43 du 5 décembre 1984) :
  - a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
  - b) Rapport du Secrétaire général.

111. Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe : rapport du Secrétaire général (résolution 39/44 du 5 décembre 1984).
112. Moyens d'étude et de formation offerts par les Etats Membres aux habitants des territoires non autonomes : rapport du Secrétaire général (résolution 39/45 du 5 décembre 1984).
113. Question du Timor oriental (décision 39/402 du 21 septembre 1984) :
  - a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
  - b) Rapport du Secrétaire général.
114. Rapports financiers et états financiers vérifiés et rapports du Comité des commissaires aux comptes (résolutions 39/66 et 39/67 et décision 39/416 du 13 décembre 1984) :
  - a) Programme des Nations Unies pour le développement;
  - b) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
  - c) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
  - d) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
  - e) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;
  - f) Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population;
  - g) Fonds des Nations Unies pour le développement industriel.
115. Budget-programme de l'exercice biennal 1984-1985 (résolutions 38/234 du 20 décembre 1983 et 39/236 et 39/237 A à C du 18 décembre 1984).
116. Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1986-1987.
117. Planification des programmes (résolutions 38/227 A du 20 décembre 1983 et 39/238 du 18 décembre 1984) 4/ :
  - a) Rapport du Comité du programme et de la coordination;
  - b) Rapports du Secrétaire général.

118. Crise financière de l'Organisation des Nations Unies (résolutions 39/239 A et B du 18 décembre 1984) :
- a) Rapport du Comité de négociation sur la crise financière de l'Organisation des Nations Unies (résolution 39/239 B);
  - b) Rapports du Secrétaire général (résolutions 39/239 A et B).
119. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique (résolutions 39/240 et 39/241 et décision 39/450 du 18 décembre 1984) :
- a) Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (résolution 39/241);
  - b) Incidence de l'inflation et de l'instabilité monétaire sur le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Secrétaire général (résolution 39/240);
  - c) Possibilité de créer un tribunal administratif unique : rapport du Secrétaire général (décision 39/450).
120. Corps commun d'inspection (résolution 39/242 du 18 décembre 1984) :
- a) Rapports du Corps commun d'inspection;
  - b) Rapport du Secrétaire général (résolution 39/242, section IV).
121. Plan des conférences : rapport du Comité des conférences (résolutions 39/68 A à D du 13 décembre 1984 et décision 39/403 du 21 septembre et 8 et 17 octobre 1984).
122. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Comité des contributions (résolution 39/247 du 18 décembre 1984) 4/.
123. Questions relatives au personnel (résolutions 39/243 à 39/245 et décision 39/451 du 18 décembre 1984) :
- a) Composition du Secrétariat : rapport du Secrétaire général (résolution 39/245);
  - b) Respect des privilèges et immunités des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées et organismes apparentés : rapport du Secrétaire général (résolution 39/244);
  - c) Autres questions relatives au personnel : rapports du Secrétaire général.

124. Régime commun des Nations Unies : rapport de la Commission de la fonction publique internationale (résolutions 39/27 du 30 novembre 1984 et 39/69 du 13 décembre 1984 et décision 39/417 du 13 décembre 1984).
125. Régime des pensions des Nations Unies : rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (résolution 39/246 et décision 39/452 du 18 décembre 1984).
126. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient (résolutions 39/28 A et B du 30 novembre 1984 et 39/70 et 39/71 A et B du 13 décembre 1984) :
- a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégage­ment : rapport du Secrétaire général (résolutions 39/28 A et B);
  - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban : rapport du Secrétaire général (résolutions 39/71 A et B);
  - c) Réexamen des taux applicables aux sommes à rembourser aux gouvernements des Etats qui fournissent des contingents : rapport du Secrétaire général (résolution 39/70).
127. Examen du projet d'articles sur les clauses de la nation la plus favorisée : rapport du Secrétaire général (résolution 38/127 du 19 décembre 1983).
128. Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international : rapport du Secrétaire général (résolution 38/129 du 19 décembre 1983 et décision 39/308 des 20 novembre et 5 décembre 1984).
129. Mesures visant à prévenir le terrorisme international qui met en danger ou anéantit d'innocentes vies humaines, ou compromet les libertés fondamentales, et étude des causes sous-jacentes des formes de terrorisme et d'actes de violence qui ont leur origine dans la misère, les déceptions, les griefs et le désespoir et qui poussent certaines personnes à sacrifier des vies humaines, y compris la leur, pour tenter d'apporter des changements radicaux : rapport du Secrétaire général (résolution 38/130 du 19 décembre 1983).
130. Développement progressif des principes et normes du droit international relatifs au nouvel ordre économique international : rapport du Secrétaire général (résolution 39/75 du 13 décembre 1984).
131. Développement et renforcement du bon voisinage entre Etats : rapport du Secrétaire général (résolution 39/78 du 13 décembre 1984).
132. Règlement pacifique des différends entre Etats (résolution 39/79 du 13 décembre 1984).

133. Projet de code des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité : rapport du Secrétaire général (résolution 39/80 du 13 décembre 1984).
134. Rapport du Comité spécial pour le renforcement de l'efficacité du principe du non-recours à la force dans les relations internationales (résolution 39/81 du 13 décembre 1984 et décision 39/326 du 18 décembre 1984).
135. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa dix-huitième session (résolution 39/82 du 13 décembre 1984).
136. Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et représentants diplomatiques et consulaires : rapport du Secrétaire général (résolution 39/83 du 13 décembre 1984).
137. Rapport du Comité spécial pour l'élaboration d'une convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires (résolution 39/84 du 13 décembre 1984 et décision 39/327 du 18 décembre 1984).
138. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa trente-septième session (résolution 39/85 du 13 décembre 1984).
139. Préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le droit des traités entre Etats et organisations internationales ou entre organisations internationales (résolution 39/86 du 13 décembre 1984).
140. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte (résolution 39/87 du 13 décembre 1984).
141. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation (résolutions 39/88 A et B du 13 décembre 1984).
142. Projet d'ensemble de principes pour la protection de toutes les personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement (décision 39/418 du 13 décembre 1984).
143. Projet de règlement intérieur type pour les conférences de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Secrétaire général (décision 39/419 du 13 décembre 1984).

-----